



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUFM

Question écrite n° 58134

Texte de la question

M. Franck Dhersin souhaite appeler l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur la situation des enseignants contractuels qui préparent le concours d'accès au cycle préparatoire de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Lors de leur pré-inscription, la maison des examens indiquait qu'un nombre important de postes serait offert. Or quelle ne fut pas leur surprise en découvrant dans le Journal officiel que le nombre de postes disponibles pour l'année 2001 serait seulement de dix-huit pour l'ensemble des candidats sur le territoire français contre trente-cinq en l'an 2000. Il ne semble donc pas tout à fait normal qu'une administration incite des contractuels à devenir professeur sans leur donner par la suite la possibilité d'une titularisation à la fin de ladite formation. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer ses intentions pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement, dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, a prévu d'ouvrir au total 2 405 postes aux concours réservés aux agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement. Au total, l'ensemble des postes prévisionnellement ouverts aux concours internes, réservés et examens professionnels pour le recrutement de professeurs de lycées professionnels (2 525) est en progression de 43 % par rapport aux postes offerts dans les mêmes catégories en 2000 (1 760). Par ailleurs, dans le cadre du plan pluriannuel, 37 000 postes seront offerts sur la période 2001-2005 pour la promotion interne et la résorption de l'emploi précaire. Les élèves professeurs qui ont préparé les concours internes ont toutes les conditions requises pour se présenter aux concours réservés dans l'hypothèse où ils échoueraient aux concours internes. De plus, il est prévu de garantir leur réemploi dans l'hypothèse où ils échoueraient à ces deux modes de concours.

Données clés

Auteur : [M. Franck Dhersin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58134

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : enseignement professionnel

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1196

Réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4117